



Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la Commune de MALLEMOISSON

N°85

Août-Septembre 2020

Agenda :



Tout l'été:

Spécialités provençales au
Restaurant de Haute-Provence
Renseignements: 04.92.34.60.05

Marché du village tous les
vendredis de 16h à 19h30 sur le
parking de l'hôtel-restaurant
Renseignements: mairie

Août 2020 :

Tous les vendredis:

Concours de boules organisé par la
Boule Duyes Bléone.
Renseignements: 06.32.72.58.95

Samedi 8 Août :

Terre en Fête à Mallemoisson
organisée par les Jeunes
Agriculteurs 04 (stade municipal)

Du vendredi 28 au dimanche 30 août :

Fête votive du village.
(Cf programme)

Dimanche 30 Août :

Forum des associations à
Mallemoisson sur la place de la
Fête. (contact: Mairie)

Lundi 31 Août :

Tour de France, la route nationale
sera barrée (Cf article en dernière page)

Tous les week-end:

Soirées à thème à l'accrobranche
Renseignements: 04.92.35.29.79

Septembre 2020 :

Samedi 5 septembre:

soirée Claude François à
l'accrobranche.
renseignements: 04.92.35.29.79

Tous les vendredis:

Concours de boules organisé par la
Boule Duyes Bléone.
Renseignements : 06.32.72.58.95.

Dimanches 6 et 27 Septembre:

Rencontres d'artistes organisées par
la médiathèque de Mallemoisson.
Renseignements : 06.71.53.99.13

Dimanche 20 Septembre :

Vide grenier du Grillon Buissonnier
organisé pour les enfants de
Mallemoisson.
Renseignements : 06.22.57.77.24

LE MOT DU MAIRE :

Premier bulletin municipal pour la nouvelle équipe « proche de vous », qui remercie toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Tout d'abord, nous adressons une pensée à tous ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par cette crise sanitaire. Cette période difficile a néanmoins permis d'assister à de beaux élans de solidarité au sein de notre village, ainsi qu'une prise de conscience de notre équipe qui se soucie particulièrement du bien-être des habitants à risques ou isolés de notre village. Nous sommes donc dans l'élaboration d'un registre obligatoire (mais inexistant jusqu'à présent) afin d'anticiper vos besoins.

C'est un moment important pour une commune que la prise en charge des responsabilités par une nouvelle équipe municipale. Le confinement, survenu au lendemain de notre élection, nous aura obligé à être patients avant de pouvoir entrer dans nos fonctions. Tous novices dans un conseil municipal avec une passation de nos prédécesseurs inexistante et un budget voté en nous écartant de toute décision, nous avons beaucoup à apprendre sur la collectivité mais nous travaillons pour être au plus près de vous, avec vous.

Notre toute première mission : la reprise de l'école suite au déconfinement. La directrice, les employés municipaux et la 1ère adjointe ont mis en place un protocole sanitaire, félicités par le secrétaire général de la préfecture lors de sa visite sur notre commune. Une partie des enfants a pu reprendre le chemin de l'école et ce, les matinées dans le respect des règles sanitaires. Puis à la reprise obligatoire, de nouveaux protocoles, notamment pour la restauration ont été mis en place afin de pouvoir accueillir tous les enfants à la journée.

Dans notre programme, nous avons proposé des projets que nous réaliserons étape par étape après études minutieuses.

Nous avons d'ores et déjà rebouché beaucoup de trous sur les chemins et les rues du village, et également mis en place depuis le 3 juillet le marché hebdomadaire de Mallemoisson sur le parking de l'hôtel restaurant de Haute-Provence les vendredis de 16h à 19h30, c'est un aboutissement et un service de proximité pour les habitants qui nous tenait à cœur, le village ayant perdu son épicerie.

J'ai déjà été très bavard, mais je me dois de rétablir quelques vérités sur les indemnités du Maire (1800€ brut, 1400€ net) et des adjoints (700€ brut, 600€ net). Les indemnités sont calculées sur la base d'un indice national revalorisé de 20% au 1er janvier 2020. Nous avons soustrait 10 % à cet indice. Certains critiquent ces sommes, mais ce n'est rien à côté des centaines de milliers d'euros que la commune risque de devoir payer suite aux procès en cours que nous héritons de nos prédécesseurs ! Néanmoins, nous laisserons dans ce bulletin la parole à l'opposition, conformément au droit d'expression, ce qui bien-entendu n'était pas fait avec l'ancienne municipalité!

Pour conclure, je tiens à féliciter tout le personnel municipal et les institutrices de l'école pour leur professionnalisme dans cette période difficile. C'est grâce à l'investissement de chacun, personnels et élus que nous relèverons les défis qui nous attendent pour notre village et ses habitants.

Jean-Paul COMTE

Appel à candidature Citoyenne:

La Commission des impôts nécessite le bénévolat de 24 citoyens pour décider des taux d'impositions pour les citoyens de la commune. Les candidatures sont à remettre en mairie avant le 7 août pour qu'un tirage au sort soit effectué.



◆ VIE COMMUNALE ◆

Vie scolaire et rentrée des classes 2020/2021 :

Suite au confinement, le 2 Juin 2020 la réouverture partielle de l'école et la mise en place des multiples mesures liées au Covid-19 a pu être organisé et assuré avec le soutien et l'implication des agents municipaux et des enseignantes que nous remercions chaleureusement.

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, les inscriptions pour l'école de Mallemoisson se font en Mairie. Pour cela il faudra ce munir des documents suivant :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carte d'Identité National (CNI)

Nouvelle boutique dans le village : La ferme de Pesquier

Ce commerce de proximité a ouvert ses portes le 2 Juin, remplaçant l'épicerie à côté de la boulangerie. Une bonne initiative pour Baptiste MARTIN, jeune agriculteur BIO de notre commune, avec un tout nouveau concept de drive fermier ouvert 24h/24 et 7j/7.

La ferme du Pesquier propose des produits frais et locaux : légumes et fruits de saisons, jus de fruits, charcuterie, fromages et produits laitiers, miel, oeufs et du pain BIO de notre boulanger.

Le paiement se fait par carte bancaire après avoir fait votre marché sur l'écran, vous pourrez alors récupérer vos produits dans les casiers.

Bientôt un site internet vous permettra de passer commande et en attendant, vous pouvez retrouver en temps réel le stock de la boutique sur : [Http://clients.filbingbox.fr/stock/39/martin](http://clients.filbingbox.fr/stock/39/martin) ou sur le facebook la ferme du Pesquier.



Un café-philo ...sans café et sous les arbres

Pour le dernier café-philo proposé par l'Amicale de la médiathèque de Mallemoisson animé par Sophie Noël depuis le mois de septembre 2019 à raison d'un par mois, les habitués et curieux étaient présents au rendez-vous samedi 27 juin à 10h00. En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures de confinement, les trois dernières séances avaient dû être annulées et cette dernière séance s'est donc déroulée, non pas dans l'enceinte de la médiathèque mais en plein air, sous les arbres pour bénéficier d'un peu d'ombre et pour respecter les gestes barrières. Une nouvelle formule est en cours de réflexion pour la rentrée avec peut-être par alternance un atelier de communication au sens large du terme (champ de prédilection de Sophie Noël) et l'accueil éventuel d'une nouvelle animatrice, toujours formée par l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble) créée par Frédéric Lenoir.)



Mallemoisson : La médiathèque fin prête à accueillir de nouveau ses lecteurs

La médiathèque Michel Martin a rouvert ses portes le mardi 30 juin. Les lecteurs peuvent de nouveau, après s'être désinfectés les mains avec du gel hydroalcoolique mis à leur disposition et s'être au préalable équipé d'un masque, fouler de nouveau le sol de la médiathèque et choisir eux-mêmes les documents qu'ils souhaitent emprunter. Toutes les mesures de précaution sanitaires ont été prises avec la pose d'une vitre en plexiglas devant la banque de prêt par les employés techniques de la commune. Enfin, pour plus de sécurité et au vu de la superficie de la médiathèque, seulement deux personnes pourront pénétrer en même temps dans cette dernière. En ce qui concerne les documents rendus, ceux-ci sont d'abord placés en « quarantaine » pour une durée de dix jours avant d'être désinfectés (couverture et dos de l'ouvrage) avec un produit à base d'éthanol pour chasser les virus, puis mis à sécher trois jours avant de réintégrer leur place dans les rayonnages.

Les usagers peuvent donc être rassurés à ce sujet et reprendre leurs anciennes habitudes en toute sécurité.



2

Le mot de l'opposition

La crise sanitaire mondiale que nous traversons et la période de confinement qui s'en est suivie ont permis de relativiser nos priorités, l'occasion de réfléchir à ce qui est important et à ce qui l'est beaucoup moins.

Le juge de paix de toute cette période sera incontestablement la conscience de notre propre vulnérabilité, de notre interdépendance et de l'importance de notre capital « santé ».

Tout le reste ne serait finalement qu'accessoire ?

Pas tout à fait...

Parmi les enseignements, un constat souligné dans la revue « Charlie Hebdo » du 25 juin : « les personnes les moins bien payées dans notre pays sont les plus essentielles à son fonctionnement ».

Alors, la crise économique qui va suivre et qui va inéluctablement fragiliser beaucoup de nos concitoyens doit nécessairement engendrer, y compris chez les élus, solidarité, humilité et sobriété. Sobriété sur le plan financier. Y compris sur le montant des indemnités. Il est regrettable que le changement de municipalité débute purement et simplement par une hausse importante du montant des indemnités, alors même que le budget communal a d'ores et déjà été voté à fiscalité constante et à enveloppe indemnitaire constante toutes ces dernières années. Pas d'information à ce jour sur ce qui sera modifié au budget: quelle dépense sera annulée pour absorber cette augmentation budgétaire ?

Quelles perspectives pour les prochains mois ? Quelles adaptations du Plan de Prévention des Risques au regard d'un possible retour épidémique massif ? Comment la commune anticipe la sécurité et la protection de la population de Mallemoisson ? Pas d'information à ce jour.

L'animation de la commune fait certes partie des actions importantes que la commune doit accompagner... accompagner et non se substituer.

Il est grand temps de se pencher sur les risques à venir pour pouvoir anticiper les besoins des habitants et préserver la santé et la sécurité de tous.

"Panem et circenses" que l'on pourrait traduire par "donne du pain et des jeux" au peuple et il ne se révoltera pas, telles étaient les pratiques des empereurs romains dans le but de s'attirer la bienveillance de l'opinion populaire...

"gouverner c'est prévoir!" il est grand temps d'anticiper sérieusement d'autres crises sanitaires. Pour l'heure, rien n'est réglé... En somme plutôt prévenir que guérir...

E.MARTIN

o "Mais.....Que fait la commune ?" o

Masques distribués aux habitants par la Mairie de Mallemoisson :

Nous tenons à mettre à l'honneur l'action de notre conseillère municipale Rocca BELLOMO. Depuis le 8 Juin, elle arpente les rues et les chemins de notre village afin de distribuer des masques aux habitants qui n'avaient pas pu les récupérer en Mairie. Prenant ainsi le temps de discuter et écouter les administrés. En cas d'absence, les masques ont été disposés dans les boîtes aux lettres. Par cette action, Rocca a ainsi mis à l'honneur l'une de nos priorités " Etre proche de vous ". Si toutefois votre masque ne vous a pas été remis, vous pouvez vous rendre à la Mairie afin d'en obtenir un.



Un marché pour la commune de Mallemoisson

Vendredi 3 juillet de 16h à 19h30 s'est déroulée la première édition de ce qui deviendra par la suite le marché hebdomadaire du village. Cette première a attiré beaucoup de monde tout au long de l'après-midi. La gratuité des emplacements pour les exposants est faite en contrepartie de laisser le parking de l'hotel-restaurant de Haute Provence mis à disposition gratuitement, propre. Les exposants après inscriptions en mairie sont placés suivant un plan établi. Ce marché est d'ores et déjà "une véritable réussite" pour l'équipe municipale à l'origine du projet. Toutes et tous étaient ravis de ce nouvel événement tant attendu et attendent avec impatience les semaines qui vont suivre pour pouvoir se retrouver.



La barre des 800 masques largement dépassés

Des bénévoles de Mallemoisson (« Les Petites Mains de Mallemoisson »), se sont reconverties en couturières Sur une idée de Christine Guerrero, bénévole à l'ITEP de Champtercier, et de Sylvie Baudin, travaillant aux Urgences. Elles ont été nombreuses à répondre à l'appel, se réunissant trois fois par semaine à la salle des Cèdres, avec l'accord et les encouragements de la municipalité. L'appel aux dons en tissus, fils et élastiques lancé à la population a vu un grand succès. Les 1 100 masques étaient prêts et les masques distribués. « C'est plus concret de travailler toutes ensemble », explique Christine Guerrero, à tel point que même celles qui n'osaient pas se servir d'une machine à coudre auparavant ont bien voulu apprendre. « Nous avons vu que cela était possible dans d'autres communes alors nous nous sommes dit : pourquoi pas à Mallemoisson ? », rajoute cette dernière. Le résultat fut là et l'entraide également !



Location benne

Le service de location de la benne pour vos déchets verts a repris et ce jusqu'au 30 novembre. Pour toutes informations et inscriptions vous pouvez contacter la mairie au: 04.92.34.65.03

3

Travaux de la traversée de Mallemoisson par la RN85

Les travaux vont se dérouler pendant plusieurs mois avec une pause estivale au mois d'août. La 1ère phase consistant à créer une piste cyclable et à élargir les trottoirs afin de sécuriser la traversée du village. Des éclairages publics et des espaces verts seront aussi installés le long de la route. Nous avons veillé à ce que dans la journée la limite de vitesse soit à 30km/h, le soir venu nous repassons à 50 km/h. Les platanes enlevés dans le cadre de ces travaux ont été après affichage et inscription en mairie, mis à disposition des habitants.

La continuité des travaux pour la réfection des trottoirs et la création d'une piste cyclable de la boulangerie à la sortie du village se fera à partir du 7 septembre

Edito: des restrictions de circulation auront lieu sur la RN85 entre le croisement de Tarelles et la boulangerie de Mallemoisson pour le remplacement de poteau telecom entre le 10 et le 27 Août.



Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes se remet en place! C'est un moyen pour les jeunes de 7 à 17 ans de s'exprimer, d'agir et participer à la vie du village. Tu peux te présenter pour être élu, tu participeras à des réunions de travail et des manifestations. Pour te porter candidat, il te suffit de te rendre à partir du 15 septembre en mairie afin de remplir ta fiche de candidature (à rendre avant le 9 octobre) Les élections auront lieu le 14 octobre à la mairie.



Le canal du Ponteillard

Nous rappelons aux propriétaires riverains que vous devez entretenir régulièrement le canal. L'entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (art.640 et 641 du code civil).



Réglementation contre les bruits du voisinage

Nous rappelons aux habitants que des consignes sont à respecter pour ne pas nuire à son voisin. Les activités bruyantes et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Horaires :

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi : 13h30 à 17h00

Mercredi : 8h30 à 13h00

Jeudi : 8h30 à 12h00

Vendredi : 8h30 à 12h00

Samedi : 09h00 à 12h00

Téléphone : 04.92.34.65.03

accueil@mairiemallemoisson.fr

site internet: www.mairie-mallemoisson.fr

NUMERO D'URGENCE DE LA MAIRIE (en dehors des jours et heures d'ouverture et uniquement en cas d'urgence) 07.85.59.64.73

MEDIATHEQUE :

Horaire de la Médiathèque Michel Martin :

Mardi : 14h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00

DECHETTERIES :

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales :

Du Mardi au Samedi de 9h00 à 12h00 à Aiglun (mairie: 04.92.34.62.37)

Du Mardi au Samedi de 15h00 à 18h00 à Barras (mairie: 04.92.34.73.47)

Sites Fermés les dimanches, lundis et jours fériés.

EAU ET ASSAINISSEMENT:

Horaires :

Lundi au Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone: 04.92.32.05.05

Mail: eau@provencealpesagglo.fr

Adresse: BP 90153 - 4 rue Klein
04990 DIGNE LES BAINS

SERVICES

Déchets verts :

Le ramassage des déchets verts est réalisé par les employés communaux le premier mardi du mois. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie et déposer leurs déchets verts dans des sacs poubelles devant leurs habitations.

Permanence de l'Assistante Sociale :

Madame PAYAN effectue sa permanence de 9h00 à 12h00 tous les 3èmes vendredis du mois.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de la contacter au 04.92.30.09.20

Permanences service urbanisme :

Des permanences sont tenues en mairie de Mallemoisson par le service instructeur de Château-Arnoux-St-Auban le premier mercredi du mois. Uniquement sur rendez-vous.



VIGILANCE CAMBRIOLAGE



Attitude à adopter :

N'hésitez pas à contacter en temps réel (de jour comme de nuit) la gendarmerie en composant le 17 ou le 04.92.30.11.00 afin de nous informer de tout comportement d'individus ou véhicules suspects (Relever l'immatriculation si possible), ou d'activité de démarchage en tout genre. Ces informations communiquées en temps réel nous permettent de pouvoir contrôler ces personnes avant qu'ils aient quitté votre quartier et, de stopper ainsi leurs activités malveillantes.

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Vous trouverez sur le site service-public.fr un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de DIGNE-LES-BAINS.

Quelques conseils avant de partir en vacances :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Passage du Tour de France à Mallemoisson :

Après report, nous aurons l'honneur d'accueillir pour la traversée de Mallemoisson le Tour de France le lundi 31 août 2020. Le tracé des étapes reste inchangé mais en revanche il y a eu quelques adaptations d'horaire en vue de la lutte contre la diffusion du virus Covid-19. Malgré la situation particulière actuelle, nous pourrions avoir la chance de regarder et encourager les cyclistes dans la joie et la bonne humeur de notre commune. Pour cet événement la route nationale 85 sera fermée à la circulation à partir de 13h30 et réouvrira vers 18h00.



Au fil du Pontillard n°85: Août-Septembre 2020

Editeur: Mairie de Mallemoisson. Hotel de ville 04510

Directeur de Publication: Jean-Paul COMTE, Maire.

Comité de rédaction: Céline Barbier, Mélanie GAILLARD, Sarah GRATTENOIX, Maël AREFF

Maquette et impression: Mairie de Mallemoisson

Images: Sources Mairie, PAA, gendarmerie, google droit d'utilisation sans but commercial.